

# Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

## ÉDITORIAL

### PDC: agent conservateur

Depuis le 19 octobre, des pourparlers entre les couples dirigeantes des partis démocrate-chrétien (PDC) et socialiste (PSS) sont en cours. Selon les premières fuites, le PDC concéderait. Soit. Les dirigeantes du PSS ont aussitôt déclaré qu'il s'agissait d'un premier pas et que les pourparlers continuaient. Bien.

Or, pendant ce temps, le Conseil fédéral annonce que le deuxième volet de son programme d'économies réduira les dépenses publiques fédérales de 2,5 milliards dès 2007; Joseph Deiss accueille favorablement la décision scandaleuse du Tribunal fédéral d'ouvrir le marché électrique fribourgeois malgré l'échec de la LME et Ruth Metzler se distingue dans l'affaire dite de la «note turque» au détriment de sa collègue socialiste Micheline Calmy-Rey. Sur tout cela: silence radio de la part du PDC.

Se pose alors la question de la fiabilité de ce parti. En effet, le PDC a montré lors de la législature passée son vieux, mais vrai visage: conservateur. Souvenons-nous que pendant très longtemps, les catholiques conservateurs, les précurseurs du PDC, représentaient sur l'échiquier politique helvétique ce qu'est l'UDC en 2003: la droite musclée anti-étatique, anti-socialiste et ultra-conservatrice. C'est cette tendance-là qui a refait surface depuis les succès du parti de Blocher.

Le PDC est donc foncièrement un parti de droite. Au Conseil des Etats, ses parlementaires comptent parmi les plus intransigeants pourfendeurs de l'Etat social. Ses négociateurs jouent actuellement au Tartuffe pour s'assurer leurs parcelles de gouvernement. Quant aux socialistes, ils se doivent de garder ouvertes toutes les options pour l'après 10 décembre. *Réd.*

COLLECTION RENÉ MEYLAN © ANNE-LISE VULLIQUOD



## DOSSIER

### Migrations, l'impasse sécuritaire

La xénophobie, le rejet de l'autre et le racisme sont étroitement liés aux succès électoraux de l'Union démocratique du centre (UDC), le parti de Christophe Blocher. Or, c'est ce même Blocher et une partie de ses fidèles qui utilisent et exploitent la main d'œuvre étrangère dans leurs usines et sur leurs domaines agricoles, profit oblige. C'est également l'UDC, désormais devenue le pôle fort au sein du «bloc bourgeois», qui fragilise les conditions de travail, qui démantèle les assurances sociales et les services publics. Ce sont les mêmes nationaux-populistes qui exigent une politique financière imposant des coupes drastiques dans les budgets des pouvoirs publics tout en octroyant des cadeaux fiscaux aux couches dirigeantes de ce pays.

L'insécurité sociale ainsi créée lui sert par un effet aussi pervers qu'efficace de

fondement à sa politique électorale. La faute en est imputée à une politique migratoire jugée laxiste et à la présence des personnes d'origine étrangère.

Pour contrer ce discours, le dossier de ce numéro aborde le thème de la migration sous un angle résolument offensif. En démasquant la manière dont les néo-conservateurs helvétiques se servent de la politique migratoire pour faire avancer la transformation néolibérale de la Suisse, en revenant sur les fondements racistes de la politique fédérale envers les personnes d'origine étrangère, en parlant de ce nouveau sous-prolétariat que constituent aujourd'hui les sans-papiers, les requérants d'asile ou encore les victimes de la traite des femmes.

> Suite du dossier en pages 5 à 12

# Avec les femmes, pour une autre Europe, dans un autre monde

En prélude au Forum social européen organisé dans la région parisienne du 13 au 15 novembre derniers, se tenait à Bobigny le 12 novembre la première Assemblée européenne pour les droits des femmes. 2500 femmes et une centaine d'hommes avaient répondu présent-e-s à l'invitation et ont rappelé, en plénière puis en ateliers, le scandale des violences envers les femmes, la nécessité de mener des campagnes communes pour une autre Europe, solidaire et égalitaire, et pour un mouvement altermondialiste véritablement affranchi du patriarcat. La réunion a ainsi non seulement abouti à la rédaction d'un manifeste dénonçant une Europe machiste, sexiste et discriminatoire, mais aussi à des propositions concrètes de campagnes articulées autour de six thèmes: les femmes migrantes, les femmes et le travail, les femmes et la guerre, les droits sexuels et reproductifs, les violences envers les femmes et les femmes et le pouvoir.

Parmi les nombreuses propositions de campagnes, retenons ici les plus concrètes: le marrainage de prisonnières palestiniennes, une mobilisation massive le 8 mars 2004 contre la guerre, l'accès libre et remboursé à l'avortement et à la contraception dans tous les pays d'Europe, l'inscription de l'égalité homme/femme comme valeur essentielle dans le traité constitutionnel de

l'Europe, l'établissement de la journée internationale contre les violences envers les femmes (25 novembre) comme une journée de mobilisation de tous les mouvements sociaux, l'organisation d'une campagne européenne pour un monde sans prostitution ni esclavage à l'occasion des JO d'Athènes de juin 2004 et la concrétisation de la parité dans toutes les instances européennes et nationales.

Des propositions d'actions que l'Assemblée aimerait inscrire dès à présent à l'agenda de l'ensemble du mouvement altermondialiste. Tâche ardue, d'autant plus que les intervenantes ont systématiquement oublié de s'adresser à la centaine d'hommes présents sous le chapiteau de Bobigny! Mais le premier défi auquel est aujourd'hui confrontée l'Assemblée est sans conteste celui de s'organiser rapidement pour transformer les revendications en actions et faire entendre la voix de toutes celles et de tous ceux qui luttent pour une véritable égalité entre hommes et femmes. Lorsque l'on sait que le journal *Libération*, qui pourtant n'a pas été avare d'articles sur le Forum social, n'a pas même consacré une ligne à l'Assemblée dans son édition du 12 novembre et s'est contenté d'un mince entrefilet le 13, on ne peut douter un seul instant de cette urgence.

*Véronique Bourquin*

## Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

Abonnement annuel : Fr. 39.-  
Abonnement de soutien : Fr. 100.-

Contact par courrier ou à  
info@pagesdegauche.ch  
www.pagesdegauche.ch

### Rédaction et secrétariat :

Case postale 3567, 1002 Lausanne  
info@pagesdegauche.ch

### Rédaction :

Cesla Amarelle (CAm), Carole-Anne Kast (CK), Oran McKenzie (OMK), Philippe Mivelaz (PhMi), Philipp Müller (PhMü), Yves Steiner (YS), Christian Vullioud (CV).

### Comité :

Arnaud Bouverat, Michel Cambrosio, Nils de Dardel, Dan Gallin, Valérie Garbani, Lyonel Kaufmann, Stéphanie Lammar, Kevin Luximon, André Mach, Pierre-Yves Maillard, Stéphane Montangero, Eric Peytremann, Stéphane Rossini, Gianni Schneider, Alberto Velasco.

### Collaboration permanente:

Anouk Henry, Grégoire Junod, Alexandre Mariéthoz, Géraldine Savary, Séverine Tys, Claude Vaucher.

### Maquette:

Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

### Mise en page:

Christian Vullioud, Le Sentier.

### Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

## SOMMAIRE

- 1 PDC: agent conservateur
- 2 Avec les femmes, pour une autre Europe, dans un autre monde
- 3 Le nouveau parti de la droite économique
- 4 Pour la défense du service public: dans la rue et dans les parlements
- 5 à 12 Dossier: Migrations, l'impasse sécuritaire
- 13 Cantons
- 14 International
- 15 Humeur
- 15 Ils l'ont dit...
- 16 La dernière
- 16 Agenda



# Le nouveau parti de la droite économique

*Depuis les élections du 19 octobre 2003, l'Union démocratique du centre (UDC) se profile de plus en plus clairement comme le nouveau pôle fort au sein du «bloc bourgeois» qu'elle compose ensemble avec les démocrate-chrétiens et les radicaux. Une donne qui marquera la Suisse pendant les années à venir.*

Pendant longtemps, il avançait sous les regards méfiants, confronté sinon à un rejet ouvert du moins au dédain de la bonne droite radicale et des milieux économiques et financiers qu'elle représentait dans l'arène politique. A l'époque des Ulrich Bremi, Niklaus Senn et Vreni Spoerri, d'anciens poids lourds du radicalisme zurichois et du capitalisme financier helvétique, Christoph Blocher sentait le nouveau riche, celui qui était certes un entrepreneur à succès mais dont la politique anti-européenne et les déclarations trop ouvertement xénophobes gênaient ceux dont le style politique se voulait plus feutré.

## DE LA CONFRONTATION ...

En 1993, ces mêmes milieux patronaux zurichois contraignaient Blocher à la démission du Conseil d'administration de l'UBS, à cause de son opposition au Traité de l'EEE, mais surtout en raison de ses liens étroits avec le financier Martin Ebner, déjà intéressé à la prise de contrôle de la banque zurichoise. Face à ce rejet, le tribun zurichois a mis en œuvre les grands moyens en organisant son parti en véritable machine de guerre contre les pouvoirs en place. Et quelques années plus tard, après une ascension politique et électorale fulgurante, au moment de la débâcle de *Swissair*, Blocher sonnait la charge contre le «copinage radical» en mettant à nu les complicités au sein du Conseil d'administration de la compagnie. Le temps de la vengeance et de la consécration était venu.

## ... À LA CONSÉCRATION

Aujourd'hui, les rapports de force ont changé. Eminente figure de la place financière

suisse et président de l'*Association suisse des banquiers*, le genevois Pierre Mirabaud, appelle de ses vœux un conseiller fédéral Blocher; même refrain chez le directeur d'*economiesuisse*, Rudolf Ramsauer. Fer de lance du néolibéralisme, le responsable de la rubrique économique de la *Neue Zürcher Zeitung*, Gerhard Schwarz, estime que Blocher au gouvernement pourra faire avancer la politique des libéralisations et serait un garant pour la réduction de la pression fiscale.

Ces quelques prises de position ne sont que le reflet d'une évolution plus structurelle et profonde: l'UDC, jadis défenseur des intérêts paysans, est en passe de se transformer définitivement en nouveau parti de la droite économique. Elle reprend ainsi des mains des radicaux le flambeau de principal parti de la droite helvétique. En effet, l'aile droite du parti radical (PRD) appelle ouvertement à l'élection de Blocher – en demandant accessoirement la démission de sa présidente, Christiane Langenberger. Quant au président de la jadis puissante section zurichoise du PRD, Ruedi Noser, il admet volontiers que son parti se trouve en situation de partenaire «junior» par rapport à l'UDC zurichoise. Tout un symbole.

## HÉGÉMONIE POLITIQUE ...

L'arrivée de Christoph Blocher au Conseil fédéral ne serait donc en rien comparable à l'accession du parti de Jörg Haider au gouvernement autrichien. Blocher est un grand patron dont les intérêts touchent des activités aussi diverses que la chimie, la banque et les médias. L'UDC possède de solides appuis auprès des petites et moyennes entreprises tout en prônant la politique

qu'exigent les multinationales: contre-réforme fiscale, défense du secret bancaire, réduction des dépenses sociales, austérité budgétaire.

Ce qui pouvait encore être un frein au soutien ouvert de l'UDC – la politique européenne et des étrangers – s'est dissipé avec la droitisation générale du paysage politique de ces dernières années. L'adhésion à l'Union européenne est renvoyée aux calendes grecques – tout comme vraisemblablement la conclusion des accords bilatéraux II (secret bancaire oblige) – et le discours xénophobe devenu monnaie courante.

## ... ET CONTRADICTIONS DE L'UDC

Ce nouvel équilibre des forces au sein de la droite marquera les années à venir, au-delà de savoir si oui ou non Blocher sera élu au Conseil fédéral. Cependant, le *leadership* et la

position de l'UDC sont encore fragiles. Des contradictions, longtemps masquées par une rhétorique populiste, ne vont pas manquer de surgir lorsqu'il s'agira de prendre position sur des dossiers sensibles, comme les assurances sociales, la politique agricole, la fiscalité ou la poursuite des libéralisations.

Dans ce contexte, se pose alors la question du positionnement du parti socialiste et de toute la gauche par rapport à cette nouvelle donne. Face à une UDC hégémonique au sein du «bloc bourgeois» il ne saurait suffire de marteler le refrain du parti xénophobe et «anti-ouverture». Il faudra alors mener une offensive d'ensemble, en collaboration étroite avec les syndicats, contre une politique dont l'objectif déclaré est la transformation néo-conservatrice de la Suisse.

André Mach et Philipp Müller

## LES RADICAUX METTENT AU POINT LEUR STRATÉGIE



# Pour la défense du service public: dans la rue et dans les parlements

*Ces dernières semaines, d'importantes mobilisations ont eu lieu dans le secteur public. Elles sont notamment le reflet d'un accroissement des tensions entre la gauche et la droite en matière de politique financière. Jalons pour une réponse syndicale.*

Par Christine Goll,  
présidente du Syndicat des services publics.

Les semaines passées, le Syndicat des services publics (SSP) a organisé, avec d'autres organisations professionnelles et associations du personnel et dans différentes régions de Suisse, des actions dont l'écho a été retentissant. 10'000 salarié-e-s ont manifesté contre les mesures d'économies drastiques du Conseil d'Etat zurichois dans le domaine de la formation. Lors d'un rassemblement dans la région bâloise, les slogans tournaient autour du mot d'ordre «Economiser met en danger votre santé». A Aarau, plusieurs milliers de personnes sont descendues dans la rue sous les cris de «Contre le démantèlement dans le canton d'Argovie». Dans le canton de Berne, pas moins de 25'000 personnes ont participé à des actions de protestation alors que, dans le secteur de la santé, la solidarité interprofessionnelle a été pratiquée entre personnel soignant, employé-e-s de l'administration et salarié-e-s de l'aide à domicile et des services de nettoyage. A Neuchâtel, on a pu entendre les manifestant-e-s scander: «touchez pas à nos salaires !»

alors que des manifestations, des débrayages d'avertissement et des actions de grève des salarié-e-s du service public ont également eu lieu dans le canton de Vaud, à La Chaux-de-Fonds et au Tessin.

## CONTRE LA «POLITIQUE DES CAISSES VIDES»

Ces mobilisations syndicales se sont effectuées sur arrière-fond de résistance générale contre la «politique des caisses vides». Que ce soit à la Confédération ou dans les cantons, la politique financière de la droite bourgeoise est partout la même. L'exemple de la Confédération en donne une illustration saisissante: tout d'abord, le Conseil fédéral s'octroie lui-même une camisole de force en matière de politique financière moyennant l'introduction du frein à l'endettement. Puis la majorité du Parlement décide une contre-réforme fiscale prévoyant des cadeaux fiscaux anti-sociaux à hauteur de 4 milliards de francs en faveur des riches et des propriétaires immobiliers. Conséquence: à côté du référendum populaire, les cantons ont eu recours au référendum cantonal - pour la première fois dans l'histoire suisse. Pour couronner le

tout, les chambres débattent actuellement d'un «programme d'allègement budgétaire», le plus important paquet d'économies de tous les temps. Pour compenser les cadeaux fiscaux accordés à l'élite de ce pays, des réductions massives des prestations dans le social, la formation, la santé et l'environnement sont ainsi en passe d'être imposées par la droite.

## DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC

Chaque fois que la Confédération et les cantons resserrent la vis des économies, cela signifie une attaque directe contre le service public et les salarié-e-s de ce secteur. Or, celui-ci n'est pas à considérer comme une entreprise privée soumise à la logique du profit. Le service public englobe des biens publics comme l'énergie et l'eau, un réseau de bureaux de poste couvrant l'intégralité du territoire, les transports publics, l'égalité des chances en matière de formation et l'accès à un bon système de santé pour toutes et tous. La défense et le renforcement du service public doivent poursuivre trois objectifs: le contrôle public et démocratique des entreprises et des prestations, la justice sociale et le développement durable.

## RENFORCER LE SSP

Le SSP est un syndicat des services publics fort. Tout le monde doit compter avec nous à l'avenir ! Or, nous devons encore gagner en puissance. En tant que nouvelle présidente du SSP, je me suis fixée pour but de nous renforcer en tant que mouvement social. Il faut qu'on nous entende et qu'on nous voie sur l'ensemble de l'espace public helvétique et dans les médias. En plus, nous devons gagner de nouveaux membres. Le meilleur recrutement repose sur des secrétariats syndicaux offrant des prestations hors norme. En effet, un service de conseil compétent et une offre de formation attractive sont une manière convaincante d'attirer de nouveaux membres.

Le SSP est actuellement engagé dans un processus de changement. Dans ce contexte, il existe différentes visions sur l'avenir de notre syndicat et également des divergences quant à l'orientation politique. Si le SSP veut continuer à se développer, nous devons aspirer à la coopération avec d'autres syndicats tout en préservant les atouts propres au SSP. Quant aux divergences de point de vue, elles doivent être clarifiées de manière ouverte et transparente en intégrant toutes les personnes concernées. En tant que présidente, je tiens beaucoup à ce processus de développement constructif. Il part du constat que notre présence à la fois dans les entreprises, dans la rue et au Parlement est fortement demandée. C'est pour cette raison que je suis contente que l'aile syndicale au sein de la gauche politique se soit renforcée lors des élections fédérales de cet automne.

## RÉFÉRENDUM AVS : L'USS RÉCOLTE LES SIGNATURES EN 2 JOURS



## CANTON DE VAUD : L'ADDITION, S'IL VOUS PLAÎT !

Le conseiller d'Etat aux finances Pascal Broulis se félicite depuis deux mois de son projet de budget qui est, à l'entendre, un exemple de symétrie des sacrifices. Or, à y regarder de près, on constate qu'il s'agit d'une conception intéressante de la symétrie : un quart de recettes nouvelles contre trois quarts de réduction des dépenses...

De plus, l'addition totale se révèle très salée. Les différentes mesures proposées par le Conseil d'Etat conduisent à un total de 103 millions de francs de coupes. Et ce budget n'est que le premier d'une austère série qui devrait durer au moins jusqu'en 2007, sans compter la refonte de la grille salariale et la réforme de la Caisse de pension qui ne s'annoncent pas sous les meilleurs auspices.

Quand on sait que le canton a perdu 4 milliards en cadeaux fiscaux aux riches entre 1987 et 2000, sans que cela ait dopé la croissance à notre connaissance, il devient difficile de ne plus reconnaître l'existence de la politique des caisses vides: baisser la fiscalité des plus aisés pour ensuite sabrer dans les prestations bénéficiant à toute la population. La résistance syndicale s'impose d'elle-même !

Gilles Pierrehumbert

## DOSSIER : MIGRATIONS, L'IMPASSE SÉCURITAIRE

# Voyage au cœur des migrations

## EXODUS

Entre le réfugié, le requérant d'asile, le «sans papiers», l'apatride, le refoulé, l'esclave moderne, le migrant économique, il existe toujours une association profonde. Car la migration ne suppose pas qu'un changement de lieu, elle réclame toujours des ruptures multiples avec l'environnement affectif, avec l'amour des paysages et des traditions, avec l'amour des saveurs olfactives et gustatives, avec l'amour de la langue et des sons. Au pire, la migration couvre la souffrance des exactions proférées par des pouvoirs barbares sur des populations civiles qui pansent difficilement les plaies des combats censés les libérer. Pour le migrant, les circonstances qu'il traverse font éclater toute perception négative du voyage: la réalité migratoire c'est avant tout plus de 2500 personnes que rien n'arrête et qui périssent tous les ans aux portes de l'Europe dans des tunnels, des détroits, des embarquements de fortune, des pateras misérables remplies de l'espoir fou de fouler aux pieds le sol européen. A l'arrivée, la migration c'est aussi une rencontre commune avec le sentiment d'exclusion, celle d'être privé de certains droits, parfois même de celui du «droit d'avoir des droits» comme le disait Hannah Arendt. Tout migrant croise tôt ou tard le sentiment d'être un «sans Etat», un «sans papiers», un «sans sécurité», un «sans respect», un «sans identité». Parce qu'au bout du voyage, la migration finit par faire

naître une impression à la fois intime et diffuse, à la fois tutélaire et funeste, qui vous fait croire par instants qu'en ayant changé de place dans le monde, c'est en réalité *votre* place dans le monde que vous avez perdu. Et si tous les êtres humains ont la capacité de refuser ces déterminations et de s'en arracher, tous n'ont pas l'occasion de reconnaître cette liberté.

## AUX FRONTIÈRES DE LA PEUR

Ni la détresse des exilés, ni l'injustice de leurs drames, ni même les conséquences heureuses ou malheureuses de leurs errances ne seront vraiment évoquées au cours des pages suivantes. C'est que la Suisse politique ne se réfère à la réalité migratoire que pour évoquer l'existence d'une «crise du contrôle de l'immigration» et d'une «crise de l'asile». Posées comme des postulats, ces «crises» en arrivent à supplanter les crises sociales (retraites, chômage, etc.). Dans nos sociétés, un nombre croissant de personnes sont rejetées: on leur refuse un statut social parce qu'elles sont sans emploi, malades ou retraitées. Pour quadriller cette stratégie d'exclusion uniforme, figure en première ligne le requérant d'asile et le migrant économique. Perçus comme des flux depuis les années 1970, les migrants courent constamment le risque de devenir superflus et leur inutilité justifie des mesures de sécurité de plus en plus grandes afin de se préserver des «invasions» et de la menace sur des richesses qui seraient «nationales». Avec l'avancée de cette crise sociale,

croît un sentiment d'insécurité qui finit par se traduire en racisme et xénophobie. N'osant s'en prendre frontalement à ces entrepreneurs politiques de la peur qui gangrènent peu à peu la conscience de tout un pays, les responsables politiques adoptent une attitude défensive qui cautionne la crainte de l'envahisseur à l'extérieur, la chasse au «clandestin» à l'intérieur et légitime les craintes d'insécurité.

## NOUVELLES RÉALITÉS

Et pourtant, les termes du défi migratoire sont immenses: les frontières et les souverainetés résistent difficilement aux 180 millions de migrants, aux 500'000 personnes qui entrent clandestinement dans l'espace Schengen. Partout en Europe se vérifie l'inefficacité des politiques étatiques de contrôle d'entrée et de séjour, les

transformations associées aux nouvelles mobilités révèlent la porosité des frontières, la diversification des échanges, la multiplication des filières et l'accélération de la circulation des personnes. La stratégie de fermeture des frontières à l'immigration pratiquée par tous les Etats après le choc pétrolier de 1973 n'a eu que peu d'effet dissuasif sur les mouvements migratoires. Par delà ces constats d'évidence, ces nouvelles réalités révèlent toute la nécessité de rester combatif sur le plan social. Il convient aussi de s'interroger sur la légitimité des choix effectués, d'invalider tous les repères d'exclusion. Choisir de nouveaux carnets de route pour retrouver une tradition d'humanité et de solidarité.

Cesla Amarelle



COLLECTION RENÉ MEYLAN © ANNE-LISE VULLIQUOD

### Quand l'UDC affiche sa haine

Pour les dernières élections nationales, l'UDC a une nouvelle fois agité l'épouvantail des étrangers. Sur la forme, le parti continue de dénoncer les «abus en matière de droit d'asile»...

6

### Migrations: un «thème» à déconstruire

Les succès de l'UDC et des autres extrémistes de droite en Europe s'expliquent par la culture constante de la xénophobie, utilisée comme arme principale contre la gauche...

7

### Xénophobie d'Etat en Suisse: ses fondements, ses perspectives

L'immigration, contre laquelle l'UDC vient de faire victorieusement campagne, occupe nos juristes depuis bientôt un siècle...

8-9

### Etrangers: le nouveau prolétariat

La main d'œuvre étrangère contribue depuis longtemps...

### Sans papiers: les travailleurs invisibles

L'apport des Sans papiers à notre économie...

10

### Femmes étrangères: entre marchandage et esclavage

Des conditions de travail inhumaines...

### Les requérants d'asile: le sous-prolétariat de notre société

La précarité, l'exclusion et l'exploitation...

11

### Identité incertaine

Quelle que soit la raison qui nous pousse à partir, l'aventure qui s'annonce est toujours porteuse d'espoir. S'en aller, migrer, tout quitter, c'est à chaque fois l'espoir d'un lendemain meilleur...

12

DOSSIER : MIGRATIONS, L'IMPASSE SÉCURITAIRE

# Quand l'UDC affiche sa haine

De 1995 à 2003, l'UDC a tout fait pour imposer le thème de l'immigration ou de l'asile au centre des élections fédérales. Analyse d'une haine aux relents électoralistes.

Par Michaël Girod,  
assistant à l'Institut d'histoire  
économique et sociale,  
Université de Lausanne.

Pour les dernières élections nationales, l'UDC a une nouvelle fois agité l'épouvantail des étrangers. Sur la forme, le parti continue de dénoncer les «abus en matière de droit d'asile» et d'exiger le recours à l'armée pour surveiller les frontières. Sur le fond, l'UDC pousse à l'extrême sa rhétorique xénophobe: «Par sa taille et sa densité géographique, la Suisse n'est de toute évidence pas un pays d'immigration. Néanmoins, elle est devenue la destination d'un grand nombre de faux réfugiés et d'immigrants clandestins (...) En raison de la mollesse des autres partis politiques, la Suisse affiche aujourd'hui l'une des populations étrangères les plus importantes d'Europe. Un habitant sur cinq de la Suisse est étranger.» (Programme de législation de l'UDC, décembre 2002). En présentant chaque résident étranger comme un illégal ou un criminel en puissance, l'UDC entretient les peurs et les préjugés d'une partie

de la population.

## UDC: L'HUMANITÉ AU PLACARD

L'UDC ne se cache plus de vouloir diminuer le nombre d'étrangers. A travers trois mesures: la réintroduction, sans le nommer, du statut de saisonnier, par l'octroi de cartes de séjour de courte durée qui exclut tout regroupement familial; l'expulsion immédiate des jeunes délinquants et de leur famille dans les cas de récidive; le refus d'entrée en matière sur les demandes d'asile de personnes ayant transité par des «pays sûrs» et l'accélération de l'examen des éventuelles procédures de recours. L'UDC propose également la suppression de l'octroi de permis humanitaires et provisoires et la réintroduction dans les trains de la «bonne» vieille méthode d'interrogation des voyageurs.

## L'UDC FAIT CROIRE QUE LE DANGER VIENT DE L'EXTÉRIEUR

L'UDC lance en février 1999, dans un contexte international marqué par la guerre en Yougoslavie et l'arrivée de réfugiés

kosovars, sa deuxième initiative sur l'asile intitulée «contre les abus dans le droit d'asile». L'initiative propose de réduire au minimum les prestations destinées aux requérants d'asile et de limiter le regroupement familial. En outre, le nombre de résidents étrangers devra être stabilisé au même niveau que celui de 1998. La campagne d'affiches de soutien à l'initiative provoque une vague de protestations sans précédent depuis trente ans. Le graphisme utilisé n'a rien à envier à l'iconographie de l'extrême droite des années 30: celui-ci représente un homme étranger, moustachu, à l'air menaçant, portant des lunettes noires et des gants, qui déchire le drapeau suisse. La symbolique est claire. Les lunettes évoquent la mafia. La moustache et les gants caricaturent un ressortissant d'Amérique du sud, des Balkans ou de Turquie, lié au crime international et venant en Suisse pour y exercer des activités délictueuses. Le titre est évocateur de la campagne agressive menée par l'UDC en matière d'asile: «Accueil oui... laisser faire non.»

## ETRANGERS ET CRIMINELS : L'AMALGAME DE TROP

Cette campagne d'affiches illustre le souci de l'UDC à mettre sciemment sur un même niveau l'asile et la criminalité: la stigmatisation de l'autre est non seulement économique, mais désormais aussi culturelle et ethnique. Sa dernière campagne publicitaire va dans ce sens, telle que le montre une annonce parue dans *Le Temps* du 17 octobre: «La criminalité a massivement augmenté ces dernières années. Surtout les délits graves comme les assassinats, les viols et les blessures corporelles. Les menaces, les bagarres et les vols font partie du quotidien. Certains groupes ethniques dominent la statistique criminelle. Le trafic de drogue est contrôlé par des Albanais et des Noirs Africains. Des requérants d'asile abusent sans gêne aucune de l'hospitalité suisse.»

## STIGMATISER POUR RÉGNER

Cette stigmatisation de groupes ethniques insinue, à mots couverts, leur incompatibilité avec cette «culture» Suisse généreuse et hospitalière. Le discours n'est pas sans rappeler celui tenu par l'Action Nationale, au cours des années 80. Mais dans un contexte économique différent, et en jouant sur la fibre identitaire d'une partie de l'électorat, l'UDC a réussi là où cette dernière a échoué: faire de l'asile un enjeu politique de premier ordre sur le plan national.



COLLECTION RENÉ MEYLAN © ANNE-LISE VULLIQUOD

## LA POLITIQUE MIGRATOIRE EN TRÈS BREF

Si tous les êtres humains sont égaux en droits selon notre Constitution fédérale, le législateur a néanmoins introduit de subtiles distinctions sélectives dans le droit des étrangers. Ainsi, la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers ou celle sur l'asile consacrent des discriminations plus ou moins grandes entre migrant-e-s dans le domaine social ou économique (droit à l'aide sociale, droit de travailler, droit au séjour ou à l'établissement, au regroupement familial). En réalité, les droits obtenus par les migrant-e-s en Suisse dépendent de leur provenance géographique (Union européenne, pays riches ou pauvres) et bientôt aussi de leur statut professionnel (cf. projet de loi sur les étrangers). Du fait de lois faussement adaptées (Loi sur l'asile) ou/et inappliquées (droit du travail) à la réalité du terrain, nombre de personnes, souvent autrefois inscrites dans la catégorie des demandeurs d'asile, viennent grossir le nombre des personnes dites «sans-papiers». D'autres effets pervers de ce régime d'exception sont légion: entrées clandestines par des réseaux mafieux et esclavage moderne. La politique migratoire helvétique, comme celle de nos voisins, est avant tout l'expression d'un arbitraire (entre Suisses et étrangers mais aussi entre étrangers eux-mêmes).

## DOSSIER : MIGRATIONS, L'IMPASSE SÉCURITAIRE

# Migrations: un «thème» à déconstruire

*La cause des migrant-e-s n'est pas différente de celle d'une majorité de Suisses. La réelle opposition reste entre l'entrepreneur capitaliste et le travailleur, qu'il soit de nationalité suisse ou étrangère. Dans le débat sur la migration, la gauche doit dès lors s'affranchir du cadre imposé par la droite xénophobe.*

Pierre-Yves Maillard,  
Conseiller national, Lausanne.

Les succès de l'UDC et des autres extrémistes de droite en Europe s'expliquent par la culture constante de la xénophobie, utilisée comme arme principale contre la gauche. En ces temps où le capitalisme ultralibéral est rejeté, c'est cette xénophobie qui évite à la droite de trop cuisantes dérives. Par l'instrumentalisation systématique du thème de l'immigration, la droite a réussi à structurer le débat politique général selon l'alternative: bons sentiments élitaires contre réalisme populaire. Il y aurait l'UDC contre les «gentils» qui «chouchouterait» les criminels, forcément étrangers. Dans un monde toujours plus dur, elle serait celle qui avec le peuple comprendrait la dureté des temps face à une gauche qui ne subirait pas cette dureté et se payerait le luxe d'une posture moralisatrice d'accueil et de tolérance. Le même schéma s'applique aux handicapés, aux chômeurs, aux préretraités, aux militants qui les défendent. Tout ce monde est finalement jeté dans le même sac, celui d'une «racaille gauchiste» (titre d'une lettre de lecteur parue dans *24 Heures*), composée d'étrangers, d'assistés, de profiteurs et de «gentils», qui vivrait aux crochets de la masse des Suisses, plumés et baillonnés.

## L'OPPOSITION SUISSE-ÉTRANGER N'EST PAS PERTINENTE

Il faut casser ce piège. S'il y a des parasites dans notre société, ce ne sont pas les travailleurs étrangers, les chômeurs, les ren-

tiers, mais cette caste anonyme, bien cachée, qui accumule les richesses produites par d'autres en faisant «gérer» sa fortune et ses titres. Par rapport à l'inégale répartition des richesses et des espérances, la question migratoire est tout au plus une conséquence, sûrement pas une cause. Il faut retirer à cette question le statut d'élément polarisateur principal entre gauche et droite que la droite veut lui donner. Entre un étudiant de la bourgeoisie européenne qui part faire une année d'étude à l'étranger, les trains de mineurs belges ou d'Europe de l'Est qu'on importait dans le nord de la France pour casser les grèves, les réfugiés tchèques, chiliens, ou kosovars qui fuyaient la torture ou la guerre, les masses d'ouvriers du Sud de l'Europe recrutés dans les années 1960 et 70 par un Nord industriel en croissance continue, les clandestins qui cultivent les champs d'Europe et d'Amérique du Nord, les cadres des multinationales que le gouvernement Raffarin cherche à attirer en France par des rabais d'impôts, sans parler des multimillionnaires exilés du fisc, le fait migratoire ne donne aucune indication sur la polarisation gauche-droite.

## UNE QUESTION DE RÉPARTITION DES RICHESSES

La liberté de faire circuler les masses de travailleurs au gré des seuls intérêts patronaux n'est pas plus de gauche que celle de faire circuler les capitaux ou l'outil de production. Ce qui polarise entre eux et nous, c'est aujourd'hui comme avant la question des mécanismes inégalitaires de répar-

tition des richesses. C'est à la lumière de cette polarisation qu'il faut aborder les questions politiques, celle de la migration comme les autres. Dissoudre les oppositions identitaires et nationalistes et faire apparaître les mécanismes toujours plus pervers et subtils d'exploitation, c'est le travail que doit toujours réaliser la gauche. Cela passe par la lutte contre le démantèlement du droit d'asile, les lois discriminatoires contre les étrangers ou pour les régularisations collectives régulières de travailleurs clandestins établis depuis un certain temps dans notre pays, parce que la politique migratoire de la droite participe au renforcement de la position du patronat dans son rapport de force contre les salariés et parce que la solidarité envers celles et ceux qui fuient la violence est une affaire d'humanité élémentaire; et donc aussi un principe socialiste.

## DÉFENDRE LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS, C'EST DÉFENDRE TOUS LES TRAVAILLEURS

La question sociale doit

être et rester la colonne vertébrale de l'approche socialiste des problèmes du monde. Face aux migrations dites «économiques», l'action de la gauche doit être de rendre ces migrations neutres dans le rapport de force entre capital et travail. Cela passe par une action syndicale qui intègre l'immigration dans une lutte pour tout ce qui réduit la concurrence entre salariés: renforcement du droit du travail, développement des conventions collectives, standards salariaux élevés, introduction d'un régime sévère de sanctions contre les employeurs en infraction contre ces réglementations sociales, développement de la capacité de lutte du monde du travail. Nous ne sommes pas «gentils» quand nous demandons que celles et ceux qui produisent les richesses aient une plus grande part dans leur répartition. Nous sommes dans le mouvement historique d'émancipation des forces du travail, un mouvement qui redeviendra conquérant s'il est démocratique, combatif et international.

COLLECTION BERNÉ MEYLAN © ANNE-ELISE VUILLIARD



DOSSIER : MIGRATIONS, L'IMPASSE SÉCURITAIRE

# Xénophobie d'Etat en Suisse: ses fondements, ses perspectives

*Du statut de saisonniers à la «politiques des cercles», la discrimination a toujours constitué un principe de base de la politique migratoire.*

Par Joëlle Isler,  
journaliste.

L'immigration, contre laquelle l'UDC vient de faire victorieusement campagne, occupe nos juristes depuis bientôt un siècle. L'examen d'une nouvelle loi sur les étrangers, destinée à remplacer un texte qui date de 1931, doit débiter avec la session d'hiver du Conseil national. La Commission fédérale contre le racisme estime que ce projet favorise l'exclusion et porte atteinte à l'interdiction de discriminer énoncée dans les Conventions sur les Droits de l'homme; elle évoque une xénophobie d'Etat.

Epargnée par les deux Guerres mondiales, la Suisse neutre a échappé aux destructions subies par ses voisins; elle est aussi passée à côté de mouvements sociaux et des évolutions politiques

de l'Europe. Sans ambition territoriale et sans ennemi à ses frontières, la Suisse pouvait-elle engendrer un autre nationalisme que celui qui s'exprime contre l'étranger dans ses propres frontières?

Les institutions des temps de guerre dureront jusqu'à la fin de l'année 1950. La Confédération rouvrira alors largement ses frontières: «*Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse est confrontée à une pénurie de main-d'œuvre (...) A l'époque, l'hypothèse centrale de la politique d'immigration est qu'il s'agit d'une immigration à caractère temporaire*», relèvent Etienne Piguet et Hans Mahnig, dans leur étude intitulée «Quotas d'immigration: l'expérience suisse», publiée par le Bureau international du travail à Genève (*Cahier des migrations internationales*, N° 37, novembre 2000). Berne imagine un modèle

de rotation. Les travailleurs saisonniers ne sont pas destinés à s'intégrer et leur famille est interdite de séjour. Les migrants, en majorité des hommes jeunes et célibataires, travailleront quelques années, puis seront remplacés par d'autres. Ce statut implique une assignation à domicile, à l'entreprise, au poste de travail. Les ouvriers sont «parqués» dans des baraquements et astreints à l'emploi.

**LE SAISONNIER:  
UN TRAVAILLEUR DONT ON  
NE VEUT QUE LES BRAS**

Le mouvement ouvrier suisse accepte le statut de saisonnier imposé à ces immigrés sous-payés, privés de l'accès aux prestations sociales et sans famille. Dans le même temps, nombre de travailleurs suisses voient leurs propres conditions s'améliorer. Par ailleurs, la situation de

subordination des saisonniers suscite des réactions hostiles dans la population que les autorités ne font rien pour diminuer: qui sont-ils, ces étrangers regroupés dans des camps à la périphérie des villes, qui se déplacent entre eux, en bandes de célibataires?

La gauche parlementaire et syndicale accepte l'existence de deux marchés du travail. Un marché du travail conventionné selon les besoins qu'elle évalue comme étant ceux des travailleurs suisses, et un autre, dont les règles discriminatoires sont infligées aux saisonniers. Elle admet que le marché du travail «étranger» soit soumis à des règles spéciales et accepte le cadre dans lequel l'Etat, l'Office fédéral des étrangers et les mouvements xénophobes savent se renvoyer la balle pour empêcher la solidarité entre travailleurs.

Ces règles spéciales présentent encore un autre «avantage». Grâce à sa législation restrictive sur le séjour des étrangers, la Suisse réussit à utiliser les travailleurs immigrés comme «amortisseur conjoncturel»: au milieu des années 1970, une grande partie des étrangers vivant en Suisse ne dispose en effet que d'un permis de saisonnier ou de travail annuel et n'a pas droit à l'assurance-chômage. En ne renouvelant pas les permis de ceux qui perdent leur travail, l'administration permet aux branches touchées par la crise de réduire leurs effectifs sans accroître le chômage. Dans une certaine mesure, la Suisse parvient donc à «exporter» son chômage au cours de cette période, notent Etienne Piguet et Hans Mahnig: «*Même si les quotas d'entrées sont massivement réduits, ce n'est pas en premier lieu cette mesure qui assure le «succès» de la politique mais la possibilité qu'ont les autorités de ne pas renouveler les permis annuels*

## DE L'INCONTOURNABLE LÉGÈRETÉ D'ULI WINDISCH

«*Cherche sociologue prêt à disserter – à toute heure – sur la politique migratoire suisse*». A cette annonce, les médias répondent en coeur: U. Windisch, professeur à l'Université de Genève, expert du domaine et pourfendeur de «l'angélisme» des défenseurs des migrants. Par chance, le professeur en a sous le pied, notamment une étude récente sur le rapport des Suisses à l'immigration\*. Sa conclusion: le *politiquement correct* médiatique a étouffé le débat sur l'immigration et l'asile. Condamnée à une «*spirale du silence*» médiatique, une partie de la population retrouverait son droit à la parole à un moment précis: les échéances fédérales.

Pour «asseoir» son propos, le professeur utilise d'une part, le résultat des votations comme symptôme d'une impuissance à l'égard de la politique migratoire fédérale et, d'autre part, la diminution des prises de positions anti-migrants dans les courriers de lecteurs. Problème d'échelle cependant: le sociologue prend des résultats fédéraux et les confronte à des coupures de presse réunies en Suisse romande, bref, considère la presse romande comme représentative de la presse suisse. Rien ne dit pourtant qu'un tel silence médiatique existe en Suisse allemande et que les raisons invoquées, si celui-ci existe, pour la Suisse romande soient les mêmes en Suisse allemande. On mesure l'ampleur du raccourci. Mais il y a mieux quand cet auteur trace l'évolution de la politique migratoire au travers... des communiqués des autorités. Qui imaginerait faire l'histoire des droits civils en Afrique du Sud avant 1991 à partir des communiqués de presse de Pretoria? Car c'est bien de cela qu'il s'agit: les enjeux de la politique migratoire ne peuvent se réduire à des mots glanés dans la presse ou un service de relations publiques de l'Administration fédérale et ce, en déconnexion totale avec une politique des plus concrètes. Et de cette dernière, il n'en est jamais question chez U. Windisch. *Spirale du silence bis repetita.*

\* *Windisch, Uli (en collaboration). 2002. Suisse-Immigrés – Quarante ans de débats 1960-2001. Editions de l'Age d'Homme: Lausanne. 280p.*



des personnes déjà présentes dans le pays. (...) De très nombreux travailleurs, principalement italiens, repartent dans leurs pays d'origine.»

La crise de 1973 marque le début de la régression sociale que nous connaissons aujourd'hui. Les mesures que prennent les autorités suisses au milieu des années 1970 comportent une profonde modification de la politique migratoire. La politique de rotation a fait son temps et a révélé ses limites. La stabilisation, qui consiste à augmenter le nombre d'«annuels», satisfait les revendications des travailleurs migrants, de leurs familles et du mouvement ouvrier. Elle ouvre la voie à une politique de rationalisation et d'intégration des travailleurs immigrés européens.

#### L'INSCRIPTION DE LA DISCRIMINATION SELON L'ORIGINE

Il convient de se rappeler que les années 1970 sont celles où tombent les dictatures portugaise, grecque et espagnole. Le puissant mouvement ouvrier que connaissent ces pays y stimule les conquêtes sociales et leur développement économique. Cette évolution modifie les relations entre les pays qui forment l'Union européenne. Elle modifie également le rapport qu'ils entretiennent avec la Suisse. Sans adhérer, la Confédération se lie à l'Union européenne par les accords bilatéraux aux termes desquels, pour les autorités suisses, les Européens cessent d'être des étrangers. Seuls resteront désormais «étrangers» en Suisse, les non-Européens. Le Conseil fédéral prévoit, depuis juin 2000, de soumettre ceux-ci à une politique plus restrictive encore. C'est une Loi sur les étrangers (LEtr) qui remplacera l'ancienne Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers. Le changement de nom exprime la discrimination: les «étrangers» (les non-Européens) ne pourront plus bénéficier du séjour et de l'établissement. Il s'agit d'ancrer dans la loi une réglementation de l'immigration qui se trouvait jusqu'alors inscrite dans des ordonnances et directives de l'administration. Avec le nouveau dispositif proposé par Berne, les «étrangers» – qualificatif désormais réservé à tous ceux qui ne sont pas ressortissants d'un pays

*En quête de grand air, quiétude, soleil ou sports d'hiver, tentés par la montagne, on sait qu'on a laissé derrière nous la plaine lorsque le ruban de la route se flanque d'interminables murs de pierres sèches, comme autant de gardiens des sinuosités qui mènent vers cet autre monde nommé Jura. Comme en témoignent les images de ce numéro, réalisées en 1949 dans la région du Marchairuz, ces fleurons de notre patrimoine furent bien souvent l'œuvre d'immigrés italiens dont le génie bâtisseur a, par ailleurs, façonné à bien d'autres titres notre paysage, notre architecture et donc notre mode de vie. Grâce à leur talent de muretiers, nos pâturages sont dégagés de nombre de pierres nuisant à leur rendement et nos vaches sont bien gardées...*

Anne-Lise Vullioud

du «premier cercle» (membre de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange) –, seront discriminés par leur seule origine.

Dans ses effets, cette loi donnera plein pouvoir à l'administration pour resserrer les mailles fermant la Suisse aux «étrangers»: l'admission des candidats au séjour ne sera possible que si «l'immigration ne porte pas atteinte à l'équilibre de l'évolution démographique et sociale». Ce critère d'admission utilise un euphémisme pour exprimer la notion de «surpopulation étrangère». Dans son analyse de la Loi sur les étrangers, la Commission fédérale contre le racisme met en garde les députés amenés à examiner le nouveau texte sur l'une des conséquences du système binaire d'admission qui sera d'inciter «tous les candidats à l'immigration originaires de pays extra-européens qui ne satisfont pas aux critères d'ad-



mission en tant que main-d'œuvre spécialisée de choisir la voie du statut humanitaire ou de l'illégalité pour s'ouvrir les frontières de la Suisse, avec toutes les conséquences (...), travail au noir, séjour en tant que «sans papiers» ne bénéficiant donc en tant que tel d'aucune sécurité sociale». Elle note que «ce sont précisément ces circonstances qui suscitent un rejet au sein de la population suisse. Elles encouragent la xénophobie et le racisme et vont jusqu'à servir d'instrument pour créer un climat hostile. Le système binaire reflète la délimitation d'un «monde euro-occidental» par rapport au reste du monde et l'ancre dans le droit. Il comporte le risque que les personnes issues de pays non européens, et notamment de pays du Sud, soient considérées par la majorité des habitants de la Suisse comme des indésirables, dont la présence sur le territoire national est abusive, comme potentiellement criminelles, etc. (...) Une telle per-

ception peut rapidement se focaliser sur des caractéristiques visibles, comme la couleur de la peau. On associe aux personnes à la peau foncée les adjectifs «extra-européens» ou «africains» et on les considère comme des indésirables».

Sa vision de l'immigration et de l'intégration des étrangers rend la Suisse exemplaire aux yeux de l'extrême-droite européenne: M. Jean-Marie Le Pen n'a-t-il pas déclaré publiquement: «Le droit de la nationalité de la Suisse ou du Japon nous conviendrait parfaitement»? (Propos tenus le 26 avril 2002 au siège de campagne du Front national à Saint-Cloud, entre les deux tours de la présidentielle française).

**Cet article constitue une synthèse des éléments développés dans l'ouvrage collectif «La discrimination, principe directeur de la politique d'immigration», Anne Weill-Lévy, Karl Grünberg et Joelle Isler, Editions Cora, 2003.**

## DOSSIER : MIGRATIONS, L'IMPASSE SÉCURITAIRE

# Etrangers : le nouveau prolétariat

La main d'œuvre étrangère contribue depuis longtemps à moderniser l'appareil de production nationale suisse. Dans les années 1970, les travailleurs étrangers, particulièrement les «Gastarbeiter», n'étaient recrutés sur la base d'aucun critère d'immigration sélectif. L'économie avait surtout besoin de main d'œuvre bon marché pour relancer la conjoncture et l'immigration était perçue comme provisoire. Ainsi, on est allé chercher dans différents bassins de recrutement : en Italie puis en Espagne dans les années 1970, puis au Portugal et en ex-Yougoslavie dans les années 1980. Durant cette période où le regroupement familial battait son plein et l'intégration ne posait pas de grands problèmes, la Suisse est devenue de fait un pays d'immigration. Selon l'OFS, 2 millions de personnes vivant actuellement en Suisse en sont issues. Cette croissance démo-

graphique est plus forte qu'aux Etats-Unis, le Canada ou l'Australie, des pays dits d'immigration. D'abord considérés comme une force de travail utile, ces migrants sont devenus une composante importante de la population.

## NOUVEL ELDORADO POUR LES ENTREPRENEURS POLITIQUES DE LA PEUR

Depuis les années 1990, c'est la rupture. L'OMC (GATS), le FMI et l'ALENA – nouveaux acteurs majeurs des migrations – s'efforcent de réorganiser les régimes migratoires en privilégiant des critères de sélection qualitatifs. Ainsi, le nouveau modèle de travailleur étranger doit être un individu éduqué, actif et surtout formé. Perçu comme un quasi-citoyen, il est immédiatement intégrable. Les conséquences néfastes de cette politique sont nombreuses. D'abord, elle contribue à privilégier la fuite des cerveaux

dans les pays dits sous-développés. Par ailleurs, ce sont désormais les requérants d'asile et les «sans papiers» qui occupent en augmentation constante le segment de la main d'œuvre non qualifiée. Considérés comme encore plus flexibles que des saisonniers, leur nombre peut être réduit ou augmenté à volonté. Et nombre d'entreprises se sont lancées dans cette exploitation. Ainsi, l'entreprise du nationaliste Christoph Blocher emploierait près de 30% de personnes de nationalité étrangère. Parmi celles-ci, EMS Chemie aurait compté, selon les informations officielles de l'Office fédéral des réfugiés, entre 3 et 5 personnes détentrices de permis F (admission provisoire) ou N (requérant classique) durant ces derniers mois. Et dire que l'UDC prétend vouloir empêcher les requérants de travailler...

## POUR EN FINIR AVEC L'EXPLOITATION

Afin de faire cesser le développement de zones de non-droit et d'éradiquer le profit sans scrupules tiré de la misère des ces migrants, il faut procéder d'urgence à une amnistie des «sans papiers» et garantir à tous les migrants des conditions de travail décentes.

*Cesla Amarelle et Arnaud Bouverat*

# Sans papiers : les travailleurs invisibles

Par Anne-Catherine Menétrey-Savary, conseillère nationale, Les Verts.

Selon les organisations internationales (Organisation internationale du travail (OIT), notamment), on estime actuellement le nombre des migrants dans le monde à quelque 150 millions de personnes, dont 40 millions de clandestins. Le Forum suisse pour l'étude des migrations a réalisé une enquête auprès de quelque 800 entreprises afin de se faire une idée du nombre des Sans papiers qui travaillent chez nous. Ses conclusions restent approximatives, dans une fourchette entre 70'000 et 180'000 personnes, sans les membres de la famille.

## LES PAPIERS ONT UN SEXE

L'apport des Sans papiers à notre économie est donc considérable, notamment dans l'agriculture, la construction, la restauration et l'hôtellerie. Mais ce dont le

Forum n'a pas pu tenir compte, c'est que la majorité des Sans papiers sont en réalité des «Sans papiers» travaillant comme employées de maison, profession non reconnue par la Loi sur le travail. Rien que pour le canton de Genève, le syndicat SIT a recensé 1371 femmes de ménage, en majorité originaire d'Amérique du sud, sur 2341 travailleurs et travailleuses clandestin/es, dont la plupart (70%) sont totalement inconnus des autorités.

## DES HOMMES ET DES FEMMES INVISIBLES

Inconnus de tous... Heureusement ! serait-on tenté de dire, car le mot d'ordre prioritaire de tout Sans papier est la discrétion : ne jamais se faire remarquer, pas d'adresse dans le bottin, pas de bail à son nom, pas de sorties, pas de fêtes, pas d'histoires, pas d'achats à crédit... On peine à imaginer les conditions de vie de ces personnes, souvent confinées dans des appar-

tements trop petits, vivant dans l'angoisse des contrôles de police, rabaissant sur des salaires situés entre 1300.- et 3000.- francs de quoi faire vivre la famille restée au pays, souvent humiliées, toujours en alerte. Vivre caché est donc une sécurité. Mais en même temps, cette forme d'inexistence sociale apparaît comme la pire atteinte à la dignité humaine !

## RÉGULARISATION À LA TRAÎNE

Refusant avec obstination toute régularisation collective, les autorités fédérales n'acceptent d'entrer en matière que sur certains dossiers, au cas par cas. Leur pseudo-bonne volonté, ces deux dernières années, n'a permis de régulariser que 640 personnes, dont le 90% vient de 5 cantons (Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Berne). A Zurich, en Argovie, aux Grisons, il n'y aurait, paraît-il, pas de Sans papiers à régulariser... L'hypocrisie continue !

## QUAND ON CRÉE DES SANS-PAPIERS

Mais le pire est à venir : avec les nouvelles Loi sur les étrangers (Letr) et Loi sur l'asile, on est en train de mettre en place une fabrique de clandestins. Déjà aujourd'hui, selon l'Office fédéral des réfugiés (ODR) entre 4000 et 7000 personnes «disparaissent» dans la nature chaque année. «Les disparitions remplissent ainsi une fonction clé dans la gestion des flux migratoires», note un rapport de l'ODR (*Le Courrier*, 19.6.03) !

## UNE LUTTE COURAGEUSE

Heureusement qu'un nombre important de Sans papiers ont eu le courage de se rendre visibles et de revendiquer une existence digne. «Aucun être humain n'est illégal» ! Telle est leur devise. Qui oserait prétendre le contraire ? La lutte pour la régularisation continue !

## DOSSIER : MIGRATIONS, L'IMPASSE SÉCURITAIRE

# Femmes étrangères: entre marchandage et esclavage

Par Ruth-Gaby Vermot,  
Conseillère nationale, Berne.

On pouvait lire récemment que le nombre de cas d'esclavage augmentait en Suisse. En 2001, le Conseil d'Europe décrivait encore la Suisse comme un pays-modèle sans esclavage. Depuis lors, les chiffres sur l'esclavage des femmes ne cessent d'augmenter. Rien que cette année, 50 nouveaux cas ont été révélés à Berne. A Lucerne, ce sont près de 172 employées domestiques illégales qui ont été recensées en 2002. Toutes travaillent dans des conditions inhumaines.

## JUSTE POUR TRAVAILLER

Nombre de ces femmes, qui proviennent de pays pauvres, voyagent avec des visas de touristes, ont dans leur bagage un

contrat de courte durée de danseuse, traversent illégalement les frontières ou sont encore les otages d'un trafic d'êtres humains. Beaucoup de femmes cherchent du travail et se trouvent pour la plupart dans l'illégalité, comme femmes de ménage, dans des bordels, comme prostituées ou marchandées comme objet à marier. Bien que légèrement protégées par un contrat, les danseuses sont souvent victimes de violences et trafiquées d'un bordel à l'autre sans avoir la possibilité de s'adresser aux autorités en cas de rupture de contrat, d'abus sexuel ou après avoir été contraintes à consommer de l'alcool.

## DES FEMMES SANS DÉFENSE, DES PATRONS SANS SCRUPULE

Les employées de maison qui sont traitées comme des

esclaves doivent pour la plupart abandonner leur passeport à leur employeur, se voient interdites de passer du temps en dehors du lieu de travail, travaillent de 16 à 18 heures par jour, sont responsables des enfants, de la tenue de la maison et du jardin, reçoivent un salaire de misère et sont livrées aux *desiderata* sexuels de leur patron sans défense. Quant aux femmes qui se prostituent dans nos rues, elles acceptent des relations sexuelles non-protégées contre un salaire modique et sous la menace de violences, et ruinent ainsi leur santé.

## UNE ZONE GRISE

Tout cela est connu depuis longtemps. Une étude des Nations Unies mentionne que 700'000 à 2 millions de femmes ou jeunes femmes sont chaque année

victimes de la traite d'êtres humains, d'esclavage et d'exploitation. Chaque année, ce sont environ 120'000 nouvelles femmes et jeunes femmes qui arrivent sur le «marché» européen. Ces chiffres, tout comme les gains, s'inscrivent dans une zone grise difficile à cerner. Des organisations de femmes spécialisées parlent quant à elles de 500'000 nouvelles femmes chaque année. Les gains s'élèveraient de 7 à 14 milliards dollars. Une affaire profitable à laquelle les pays de consommation de l'Ouest n'opposent que peu d'obstacles, voire aucun. Les femmes arrêtées par les autorités sans autorisation de séjour sont toujours renvoyées avec effet immédiat. La nouvelle loi sur les étrangers (LEtr) ne prévoit aucune protection des témoins dont pourraient bénéficier les femmes qui voudraient déposer plainte. De même, l'aide sociale et matérielle reste insuffisante. Pour lutter efficacement et de manière sensée contre la traite, le marchandage et l'esclavage d'êtres humains, il faut miser sur une protection accrue des victimes combinée avec des mesures facilitant la condamnation des coupables.

# Les requérants d'asile: le sous-prolétariat de notre société

Par Denise Graf, juriste.

La précarité, l'exclusion et l'exploitation caractérisent la vie des requérants d'asile. Selon la loi, les requérants d'asile sont interdits de travailler pendant trois mois après le dépôt de leur demande. S'ils ont reçu une réponse négative pendant ces trois mois, l'interdiction est prolongée à six mois. Mais les mesures de restriction à leur égard ne s'arrêtent pas là. Une fois ce délai échu, certains cantons continuent à interdire aux requérants d'asile de travailler. Et lorsqu'il est autorisé à travailler dans toute la Suisse, le requérant d'asile n'a accès qu'aux postes vacants dans la restauration, l'hôtellerie, le jardinage, le nettoyage et l'agriculture, et bien sûr à condition qu'aucun chômeur ne puisse être placé

dans l'entreprise en question.

## LES PLACES DE TRAVAIL LES PLUS PRÉCAIRES

Dans un tel contexte, il va de soi que les requérants d'asile employés dans une entreprise ou chez un particulier occupent les places de travail les plus précaires, les plus mal payées et les plus pénibles, et ceci indépendamment de leur formation. De nombreux universitaires travaillent dans des restaurants alors même qu'ils ont des compétences dont notre société aurait besoin. Souvent, même lorsque mari et femme travaillent tous les deux, ils arrivent à peine à nouer les deux bouts et à entretenir leur famille.

## UN ENDETTEMENT INHUMAIN

Chaque requérant d'asile

est en fait tenu de verser 10% de son salaire sur un compte dit de «sécurité» qui sert à couvrir les frais occasionnés durant la période pendant laquelle il n'avait pas le droit de travailler. Or, c'est précisément ce prélèvement qui souvent fait plonger les requérants d'asile en dessous du minimum vital. Par peur de se faire remarquer négativement, ils renoncent le plus souvent à avoir recours à l'assistance publique et se retrouvent dans des situations extrêmement précaires.

## TROUVER UN APPARTEMENT ? MISSION IMPOSSIBLE...

Malgré le fait qu'ils ont un travail, de nombreux requérants d'asile se retrouvent dans l'impossibilité de trouver un appartement. Dans un contexte de crise aiguë du logement, un

nombre croissant de propriétaires et de régies refusent désormais de louer une habitation à des requérants d'asile. Ces derniers continuent alors à vivre dans les logements collectifs du canton, une prestation qu'ils payent beaucoup plus chère qu'un appartement, malgré l'état souvent insalubre de ces logements.

## ET CEUX QUI NE TRAVAILLENT PAS ?

Ils doivent couvrir l'ensemble de leurs besoins avec les 9 à 12 francs par jour que le service social leur remet. S'ils sont intégrés dans des projets d'utilité publique, ils peuvent arrondir leur fin de mois puisqu'en travaillant 8 heures quotidiennement, ils reçoivent alors 15 francs supplémentaires par jour.

DOSSIER : MIGRATIONS, L'IMPASSE SÉCURITAIRE

# Identité incertaine

*La migration n'a pas que des incidences économiques ou politiques. De l'arrachement du pays d'origine à la nouvelle intégration, la migration, c'est aussi une expérience identitaire.*

Par Oscar Tosato,  
PS Lausanne.

## ENTRE ESPOIR ET CONTRAINTE

Quelle que soit la raison qui nous pousse à partir, l'aventure qui s'annonce est toujours porteuse d'espérance. S'en aller, migrer, tout quitter, c'est à chaque fois l'espoir d'un lendemain meilleur. Et attention, partir, ça n'arrive pas qu'aux autres ! Il est difficile d'ailleurs de trouver une population sur cette terre, qui un jour ou l'autre de son histoire n'a pas été migrante. Histoire millénaire, éternel recommencement, elle fait résonner toujours les mêmes mots: fuir la guerre, fuir les conflits, fuir la désespérance. Fuir la misère. Sortir du chômage, courir après le travail, changer de métier.

## RENTREZ OU REPARTIR

Quel que soit le pays dans lequel il arrive, le migrant se pose toujours les mêmes questions. Rester et s'enraciner ou prendre des forces pour repartir. Questionné à ce propos, il ne sait souvent pas que dire, il ne sait pas encore. Il verra ! Le migrant ne sait d'ailleurs pas non plus s'il est

le bienvenu dans le pays où il débarque. Reconnaisant dans un premier temps du gîte qui lui est offert, il peine à distinguer ensuite si sa présence est le fruit d'une volonté d'accueil et de solidarité ou de la simple résignation face aux vastes problèmes de ce monde.

## UN CHEMIN SEMÉ D'EMBÛCHES

Il tente alors, tant bien que mal, de trouver sa place dans l'inextricable jungle des lois et de construire les contacts humains qui lui permettront d'intégrer la communauté. Travail de fourmi, parfois travail d'une vie, cette recherche est semée d'embûches. Celle des lois d'abord, tellement froides, figées dans une fonction conservatrice, imperturbables devant les maux qui détruisent les être humains qu'elles ne servent plus qu'à être les gardiennes de la protection des acquis des nantis. Celle de la condition humaine ensuite, qui pousse beaucoup d'hommes et de femmes à voir des mensonges dans chaque évocation de misère, à craindre ceux qu'elle ne connaît pas, à soupçonner ceux qui sont

différents. Celle des discriminations enfin, cette invention dont on ne sait toujours pas qui en est l'inventeur et qui permet de traiter différemment les femmes et les hommes, les ressortissants d'un continent ou d'un autre, les célibataires ou les couples, les porteurs de diplômes ou les manœuvres.

## DES EXCLUS PARMIS D'AUTRES

La forteresse qui protège l'inégalité des chances apparaît ainsi dans toute sa splendeur, débordante d'exclusions de toutes sortes. D'exclusions les plus difficiles les unes que les autres à combattre, car il apparaît immédiatement qu'elles ne concernent pas seulement les migrants, mais aussi une grande partie de la population locale, plus particulièrement celle qui est concernée par le chômage, le travail précaire et l'insécurité.

## LA MIGRATION, UN VECTEUR D'ESPOIR

Le parcours du combattant de l'étranger pour trouver son identité se complexifie encore s'il essaye de regarder ce qui se passe dans son pays d'origine et le regard que portent sur lui ceux qui n'ont pas migré. Très vite, il ne sera plus celui qui va revenir, mais celui qui va envoyer de l'argent, qui va procurer un visa. Il sera le porteur de tous les espoirs, d'espoirs insensés, qu'il sait déjà qu'il ne pourra jamais réaliser. Quand osera-t-il le dire, l'avouer ?

## EVITER LE REJET

Parti pour rechercher une vie meilleure sous d'autres cieux, le migrant qui devra aussi soigner les blessures qui sont à l'origine et la cause de son départ, devra très vite s'adapter aux règles du pays d'accueil, pour éviter le rejet qui pend telle une épée

de Damoclès sur la tête de tous les migrants. Comment ? Ce n'est jamais lui qui fixe les règles et il est intéressant de voir qu'elles varient, qu'elles ont pris des formes et des noms évocateurs au fil des ans: assimilation, intégration et insertion.

## ASSIMILATION, INTÉGRATION ET INSERTION.

On veut permettre à toutes et tous de vivre ensemble, mais il reste difficile d'assimiler, d'intégrer ou d'insérer, si on ne sait pas qui est le premier destinataire de ce projet et dans quel but on veut le faire. Comment le faire également, si dans le pays dans lequel on veut insérer le migrant, il y a des catégories de personnes qui sont exclues ? Car ces dernières ne comprendront pas pourquoi on fournit de tels efforts pour les nouveaux arrivants et elles se sentiront menacées dans leur existence, dans leur lutte.

## L'ÉTRANGER BOUC ÉMISSAIRE

Pris entre tous les feux, le migrant devient ainsi vite le bouc émissaire de tous les maux de la société. Il focalise sur son identité incertaine la hargne de tous les exclus, il est le révélateur du sentiment de xénophobie et de racisme. Il n'est pas simple de migrer, il n'est pas simple de trouver sa place dans le pays de ses rêves, il n'est pas simple d'être quelqu'un à part entière, avec des droits et des devoirs, des différences, des projets et des espoirs.

## GARANTIR UN DROIT À LA MIGRATION

Ce qui est sûr, c'est que les migrants d'aujourd'hui ne sont pas les colons que nous avons été hier. Ils ne menacent pas notre bien-être, ils ne viennent pas conquérir nos richesses et ils ne veulent exclure ou prendre la place de personne. Soyons attentifs dans notre lutte pour le respect et la dignité de toutes les travailleuses et tous les travailleurs de ne pas nous attaquer au droit à la migration en définissant les bons et les mauvais migrants, en défendant un exclu contre l'autre et en dénonçant avec force ceux qui font du populisme la négation du respect de toutes les personnalités humaines.



COLLECTION RENÉ MEYLAN © ANNE-LISE VULLIQUOD

# EEF: le TF passe à l'attaque

*En septembre 2002, le peuple s'oppose à la libéralisation du marché de l'électricité. Un an plus tard, le Tribunal fédéral remet en question une législation qui garantit le monopole des Entreprises électriques fribourgeoises*

Claude Vaucher,  
PS Fribourg

En 2000, la Migros dépose plainte auprès de la Commission de la concurrence (Comco) contre les Entreprises électriques fribourgeoises (EEF) suite à leur refus de faire transiter par leur réseau du courant acheté par Migros à Watt, une entreprise zurichoise de distribution d'électricité. En mars 2001, la Comco rend son jugement: elle indique que les EEF jouissent d'une position monopolistique

dans la distribution régionale de l'électricité. En refusant le transit, les EEF abuseraient de leur position dominante. La Commission de recours en matière de concurrence (REKO) ne fait que confirmer la position de la Comco une année et demie plus tard.

En octobre 2002, les EEF déposent un nouveau recours au Tribunal fédéral (TF) contre la décision de la REKO. En juin 2003, le TF rejette le recours. Dans ses considérants, il contredit toutes les analyses du vote sur la LME et prétend ni plus ni

moins que le peuple a plébiscité la déréglementation en refusant la libéralisation légiférée! Le marché de l'électricité serait strictement soumis à la loi sur les cartels. Quant au Conseil fédéral (CF), il a pour l'instant refusé d'accorder aux EEF une autorisation exceptionnelle «d'abuser de leur position dominante».

Entre-temps, le Grand Conseil fribourgeois adopte une nouvelle loi sur ses entreprises électriques et garantit le monopole des EEF. Une loi qui déplaît au TF puisqu'il se demande si

cette décision du législateur respecte «le principe de proportionnalité». Son interrogation reste heureusement sans réponse. Quant à Migros, après avoir étudié diverses offres, elle décide finalement de poursuivre son approvisionnement auprès des EEF...

Tout porte à croire que le CF et le TF agissent de concert pour que les opposants à la libéralisation acceptent à l'avenir n'importe quelle loi, fût-elle des plus libérales. Les cantons n'ont dès lors d'autre choix que de suivre l'exemple du législateur fribourgeois. Mais le TF, après avoir osé contester la décision populaire, voudrait-il casser la souveraineté cantonale? De toute évidence, le Tribunal Fédéral rêve d'une république des juges. Pas nous.

(Source: La Liberté)

# Elu-e-s et parents: quelques communes font le pas pour améliorer la situation.

Là où la majorité de droite du parlement genevois a nié la difficulté particulière d'être à la fois un-e élu-e politique et un parent, quelques communes font le pas. En effet, les municipalités de Moutier en 2000, de la ville de Genève au printemps dernier et de Carouge cet automne ont toutes adopté un système de remboursement ou de prise en charge des frais de garde des enfants pour les élu-e-s.

Ces différents modèles sont un petit pas sur quelques terrains de luttes chers à la gauche. D'abord, et en particulier, l'acceptation de ce principe est une reconnaissance des efforts qu'il reste à fournir pour véritablement concrétiser l'égalité des genres, notamment dans le monde politique. On veut des femmes en politique, tous les partis ou presque (devinez !) l'affirment haut et fort. Par contre, seules les municipalités de gauche osent en tirer les conclusions et ont la cohérence d'agir concrètement pour rendre l'égalité des genres possible dans les

instances électives.

Deuxièmement, c'est aussi la reconnaissance du fait que les mandats politiques ne sont pas – ou plus – réservés à une élite aisée, pour qui, il est vrai, la question de la garde des enfants n'a jamais été un problème, financier, ou organisationnel. Certes, aujourd'hui, certain-e-s élu-e-s sont salarié-e-s, ou chef-fe de famille monoparentale, ou encore n'ont pas du personnel sous-payé pour les aider dans les tâches domestiques. Et oui.

Troisièmement, cette proposition rappelle que l'élu-e consacre du temps, souvent beaucoup, pour œuvrer au bien commun et qu'un mandat politique n'est pas exactement la même chose qu'un hobby. En effet, le mandat politique comporte des responsabilités et des devoirs. Et c'est peut-être ce dernier point qui dérange le plus.

Quant au sempiternel argument des libéraux genevois: «jusqu'où irons-nous si nous acceptons de prendre en charge les frais de garde des enfants des

élu-e-s», la réponse est intéressante: peut-être jusqu'à des instances politiques plus représenta-

tives de la population, égalitaires et démocratiques. Qui sait ?

Carole-Anne Kast

## EN BREF

### Jura: le PDC fait une croix sur sa crédibilité

**C'est une polémique récurrente en pays catholique, comme Noël en décembre et la Toussaint en novembre. Interpellé récemment par un député du POP sur le destin des crucifix qu'abritent encore nombre de salles de classes jurassiennes, le ministre socialiste de l'éducation a calmement rappelé les principes de laïcité qui figurent dans la Constitution cantonale et interdisent aux pouvoirs publics de placer les écoles sous le symbole d'un signe religieux. A ces mots, le sang des calotins du PDC jurassien n'a fait qu'un tour et, sous le couvert des prétendues sacro-saintes racines judéo-chrétiennes, le parti a lancé une campagne tant médiatique que souterraine incitant les autorités scolaires et les enseignants à sortir du cadre légal et à ne pas cacher ces crucifix. Même si lesdites racines plongent également dans la philosophie et la démocratie grecques, dans le droit romain, dans le rationalisme et l'héritage du siècle des Lumières, dans l'idée républicaine et ses valeurs de liberté et d'égalité, rien n'y fait. Lettres de lecteurs prêts à partir en croisade, téléphones anonymes et anathèmes divers, le PDC jurassien instrumentalise l'inquiétude de la population confrontée au débat sur le port du voile islamique sur le modèle éprouvé par l'UDC à l'encontre des étrangers. On a le «Kulturkampf» qu'on mérite ...**

# L'échec du Sommet Mondial sur la Société de l'Information est aussi celui de la société civile

*Secret de polichinelle, le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) s'annonce comme échec pour les gouvernements, mais aussi pour la société civile internationale.*

La Suisse officielle l'a tant désiré et la Genève internationale l'a eu: sa première réunion onusienne, le SMSI. Mais, l'échec pointe à l'horizon et les autorités suisses s'en cachent bien mal. Ainsi, M. Furrer – haut commis d'Etat et chef de l'organisation du SMSI à Genève – ne parle plus de résultats, mais du «début d'une discussion globale» sur les enjeux de la société de l'information (*Neue Zürcher Zeitung*, 28.11.03). La discussion a pourtant débuté depuis deux ans déjà et les résultats sont là: une régression historique par rapport aux textes onusiens existants.

## UNE SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION LIBERTICIDE, INÉGALITAIRE ET NÉO-LIBÉRALE

Le 12 décembre, les gouvernements réunis à Genève signeront une *Déclaration de Principes* et un *Plan d'Action*. En termes de droits humains, de financement, de droit du travail ou des médias, ces textes omettaient, fin novembre encore, de réaffirmer ce qui était le lot commun des textes onusiens. Petit inventaire d'un recul sans précédent: aucune référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme, pas plus qu'aux conven-

tions sur le droit du travail. La reconnaissance de la liberté d'expression et d'opinion ou les garanties d'une presse libre et pluraliste n'ont pas passé la rampe. Quant au financement de cette Société de l'information au Sud, les Etats ont refusé d'inscrire le si convenu, mais jamais respecté, objectif de 0,7% du PIB des pays riches consacré à l'aide publique au développement.

## L'OUBLI DU RAPPORT DE FORCES

Certes, les envoyés de la société civile intégrés au processus SMSI se distancieront des

textes finaux. Reste qu'un tel niveau de régression survient alors que, pour la première fois dans l'histoire des Nations Unies, la société civile décroche un statut d'acteur à part entière. Paradoxe? Peut-être pas, ladite société civile ayant été formatée aux besoins de la cause, en témoigne l'éviction de la remuante *Reporters sans frontières*. Quant à son statut, parlons de strapontin. Comment imaginer que les maigres minutes offertes à la société civile en séance plénière changeront la position mercantiliste des Etats sur les droits de propriété intellectuelle ou le brevetage des logiciels? Un autre indice aurait aussi dû éveiller l'esprit de la société civile: le voyage à Rome, en pleine conférence préparatoire, de M. Furrer pour y quémander la venue de Microsoft en décembre... Avait-on besoin d'une meilleure image pour exprimer l'état du rapport de forces au SMSI? L'oubli de ce dernier laissera la société civile avec la gueule de bois le 12 décembre.

*Yves Steiner*

# L'eau comme droit humain

*Alberto Velasco*

Le 10 décembre 2003 sera célébré le 55<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. A ce jour, la communauté internationale n'a pas encore reconnu le droit de l'accès à l'eau en tant que droit humain.

L'Année internationale de l'eau arrive bientôt à sa fin sans que des résultats significatifs aient été obtenus sur le plan politique, social et humanitaire. En revanche, la rhétorique au niveau national et international a été au rendez-vous. Aucune décision constructive n'a été adoptée au 3<sup>e</sup> Forum Mondial de l'Eau à Kyoto en mars dernier. Les leaders du G8 réunis à Evian en juin n'ont pas maintenu les promesses qu'ils avaient annoncées. De quoi être préoccupés devant une situa-

tion qui semble destinée à se détériorer à l'heure où plus de 3 milliards de personnes n'auront pas accès à l'eau potable saine en 2020 et que plus de 5 milliards de personnes habiteront des régions souffrant de pénurie d'eau en 2032.

Convaincue qu'une pression croissante venant de la part des citoyens, coordonnée à l'échelle internationale, peut modifier le cours des événements, l'Association pour le Contrat Mondial de l'Eau et la Mairie de Rome ont décidé d'inviter un groupe restreint, de par leur notoriété, de parlementaires, d'élus locaux, de représentants de la société civile et de personnalités provenant de diverses régions du monde, à une journée spéciale le 10 décembre 2003 pour déclarer l'accès à l'eau un droit humain.

Cette «Déclaration de Rome» sera le point de départ d'une nouvelle campagne de soutien aux activités qui, au Brésil, en Inde, au Japon, en Allemagne,

en Afrique du Sud, en Indonésie, au Maroc, en France et dans d'autres pays, visent à faire de l'accès à l'eau pour toutes et tous une réalité.

**TARIQ RAMADAN EST INVITÉ AU FORUM SOCIAL EUROPÉEN**



# La catin et le cochon doré

**Un nanti s'attaque aux paysans à travers la personne de Fernand Cuche, éleveur dans le canton de Neuchâtel. Le nanti nous parle aussi de sa prédilection pour les relations sexuelles rémunérées. Il a raison d'écrire dans l'Hebdo.**

Dans le numéro 45 de l'Hebdo, du 6 novembre 2003, on trouve les mots et expressions suivantes: «fellation» (à deux reprises), «pénétration en gros plan», «brantlette», «sodomasochisme» et «discrètement débités» (pages 63, 78 et 89). De ça nous ne dirons rien plus loin: c'était juste pour la bonne bouche et pour prouver à certains de nos lecteurs attentifs que nous ne sommes pas des protestants pudibonds. Nous parlerons plutôt des métaphores mammaires et relatives aux amours vénales qu'a utilisées un «ténor du barreau» genevois dans les colonnes de l'hebdomadaire cité plus haut – ce qui est malgré tout parler un peu de ça.

L'avocat fait parfois le comique amidonné dans feu l'émission d'humour pas drôle «le Fond de la corbeille» à la télévision suisse romande. Nous savons que notre histrion est parfois taquin et comme il aime la métaphore outrancière nous l'appellerons dorénavant le «cochon doré», en référence à un

objet joliment ouvragé qu'il a reçu de quelques culs-terreux descendus en ville de Genève. Il n'a pas échappé au «cochon doré», qui est un fin connaisseur de l'agriculture, que le cochon est un goret à qui l'on a enlevé les excroissances qui auraient fait de lui un verrat. Il nous a semblé évident en lisant sa prose, que seule une infirmité rédhibitoire pouvait expliquer le tel dégoût que lui inspiraient les attributs de la féminité.

Mais je sens chez toi lecteur, après un certain amusement conviens-en, poindre un peu d'agacement: «Tout cela est un peu facile, on se gargarise de bons mots mais on ne parle pas du vrai problème». Je te répondrais que le billet d'humeur c'est un peu notre philippique à nous à Pages de gauche et que nous réservons l'analyse factuelle et politique sérieuse aux autres articles de notre publication. Mais tu auras raison en m'objectant que la satire ne doit pas être gratuite et non motivée. Or le problème avec l'Hebdo, dans la rubrique «Lettre ouverte à ...»

comme ailleurs, c'est que l'on reste trop souvent en surface, avec la «liberal attitude» d'un animateur de séminaires de vente. On veut «provoquer le débat», «agiter les idées», entre néo-libéraux urbains et ostensiblement anti-blochériens. Ne parlons même pas de l'écriture mécanique et béatement pro-européenne du fadasse Pilet. Tout cela sent la moquette shampooinée par des travailleurs au noir. Préférons l'odeur chargée de fertiles promesses

du fumier des bovins heureux de notre ami Fernand Cuche. Car quel est le problème soulevé par le «cochon doré»? Sait-il seulement faire la différence entre une simmental, une montbéliarde, voire une holstein ou une rhétorique? – Ce serait une preuve supplémentaire de son manque de savoir-vivre. Quel est son problème, sinon de payer des impôts pour mettre des subventions ou des allocations dans des poches moins pleines que les siennes, qu'elles soient celles de réfugiés, de retraités ou de paysans? L'agriculture suisse coûte 4 milliards par an et ça nous permet de nous faire plaisir en achetant nos légumes au marché et d'emmerder les «cochons dorés»: c'est tout bénéfique!

Philippe Mivelaz

## EN BREF

### La sécurité leur est si chère

«Les dépenses publiques augmentent: inacceptable!» tonnent les partis bourgeois, UDC en-tête. Surtout que, dixit la vulgate bourgeoise, c'est la faute au social, à la formation, à la culture, voire aux étrangers. Petit hic pourtant, car c'est dans les domaines de justice et police que les augmentations ont été les plus fortes, soit 4.4% et 5.2% en 2000 et 2001, contre 1.6% et 4.4% pour le reste des dépenses publiques. Dieu que l'inconsistance bourgeoise est belle quand pareil instant de lucidité chiffrée est offert par economiesuisse...

Source: Le Temps, 6 novembre 2003

## A LIRE

### Etats-Unis: histoire des oublié-e-s de l'Histoire

Plus de vingt ans après leurs sorties – et un million d'exemplaires vendus – les œuvres majeures d'Howard Zinn sont enfin traduites.

Boudés par la presse et l'industrie littéraire francophones, les travaux de Zinn s'attèlent à forger une histoire du plus grand nombre, de ceux dont les aspirations et luttes sont si absentes des ouvrages officiels: Autochtones, populations noires et hispaniques, chômeurs, syndicalistes, femmes. Pour leur redonner la parole, Zinn a collecté nombre de documents inédits, de sources non officielles ou sous-utilisées, et de témoignages.

De cette fresque impressionnante de la société étasunienne ressort la permanence de la contestation sociale. Celle-ci a nécessité une mobilisation constante de la part des dominants. La violence est ainsi omniprésente, des grèves meurtrières à la guerre, en passant par la multitude complexe des moyens de contrôle social.

En mettant en lumière les mouvements populaires de résistance aux Etats-Unis, cet ouvrage très documenté et nuancé tord le cou à l'antiaméricanisme, teinté de nationalisme, qui prévaut parfois de ce côté-ci de l'Atlantique. A lire!

Kevin Luximon

## Ils l'ont dit...

Oskar Freysinger, conseiller national UDC, s'insurge contre la nouvelle méthode d'enseignement biblique interreligieux (ENBIRO): «Le message d'amour du Christ, donné notamment dans «Le sermon sur la montagne», est essentiel. Et le manuel de troisième primaire n'en parle pas». L'UDC non plus!

Christoph Blocher, candidat au Conseil fédéral, affirmait récemment «être favorable au monopole d'Etat, qui est préférable au monopole privé, dans des secteurs comme les chemins de fer, dans les routes ou les réseaux régionaux d'électricité». Blocher va bientôt déborder Moritz Leuenberger sur sa gauche...

Quant à Israël, il est plutôt en train de déborder sur les

territoires palestiniens. Yaakov Levy, représentant permanent d'Israël auprès de l'ONU, nous explique pourquoi: «La clôture de sécurité est dans certaines régions érigée le long de la Ligne verte, et épouse dans d'autres un tracé différent pour des raisons topographiques». Quant à savoir pourquoi la topographie joue systématiquement en défaveur des Palestiniens...

On laissera le mot de la fin à l'oligarque Boris Berezovski: «En Russie, ce sont les élites qui décident du nom de l'homme qui dirigera le pays. La population a gardé une mentalité d'esclave. Elle n'est pas capable de choisir par elle-même. Elle vote pour celui que l'élite a désigné pour la diriger». La Russie ressemble de plus en plus à une démocratie...

Alexandre Mariéthoz

# José Carlos Mariátegui

«Toute approche du problème indien qui refuse de reconnaître qu'il s'agit d'une question socio-économique n'est qu'un exercice stérile et théorique destiné à être complètement discrédité. (...) Afin d'en déterminer les causes, la critique socialiste a raison d'exposer et de définir ce problème en se penchant sur l'économie du pays et non pas sur sa machinerie administrative, légale ou ecclésiastique.»



**José Carlos Mariátegui**  
(1894-1930), *penseur et militant socialiste latino-américain*

## AGENDA

### 5 décembre – 11 janvier

Miroir du Vietnam – A l'occasion de l'Année internationale de l'Eau, cinq photographes vietnamiens partagent leur vision du Vietnam, pays d'eau  
*me-ve 12-18h, sa-di 11-17h*  
Espace Arlaud, place de la Riponne 2bis, Lausanne

### 10 décembre

Election du Conseil fédéral

### 10 décembre

Assemblée Générale d'ATTAC-Vaud  
Suivie d'un film-débat  
*19h00, Salle des Vignerons, Buffet de la Gare, Lausanne*

### 11 décembre

Collectif «Sans nous rien ne va plus»  
*19h00, Café des Maréchaux, rue des Chanoines 9, Fribourg*

### 20 décembre

Assemblée des délégué-e-s de la Jeunesse Socialiste Suisse  
Thème: la défense des locataires  
*14h15, Berne*

### 8 janvier

Café politique – la politique étrangère américaine  
Avec Serge Enderlin (chef de la rubrique internationale, *Le Temps*)  
*20h30, Brasserie Bavaria, Lausanne*

JAB

1002 Lausanne

**Pages de gauche**  
Mensuel d'opinions socialistes

## Paroles clandestines

«J'ai commencé à angoisser. Pendant qu'ils m'amenaient au poste de police j'ai demandé qu'ils me donnent les médicaments dont j'avais besoin. Ils s'en foutaient et rigolaient. Arrivés au poste, une dame m'a déshabillée complètement, j'avais très froid et je continuais à demander les médicaments qu'ils refusaient de me donner. Au milieu de la nuit, les agents ont appelé mon frère, qui a un permis B: ils voulaient vérifier s'il était clandestin. Quand il arriva au poste avec le père de mes enfants, il avait la trousse avec mes médicaments. Les agents ne leur ont pas permis de me parler.»

*Gladys, Equatorienne*

«Ce que je demande ce n'est pas trop exigeant. Je veux pouvoir vivre, c'est mon droit le plus strict. Je vous demande de m'aider. L'enquête de police démontre que mon mariage n'était pas factice. J'ai quitté mon mari parce que je me sentais persécutée et menacée. J'espère que quel-

qu'un me tendra la main. Je ne suis pas responsable de ce qui s'est passé: j'ignorais que mon mari cherchait une femme à exploiter et non pas une femme à aimer et j'ignorais que, dans ce pays, la justice et la police couvraient ces individus.»

*Yu, Chinoise*

«Mon patron m'a dit qu'on allait faire la demande de permis, qu'il fallait essayer. On a tous été amendés: la cousine, le patron, mon ami, mon ancienne patronne, moi. Evidemment je me sens responsable de tout ça. J'ai fait la demande et j'ai d'abord reçu une lettre qui m'annonçait qu'on allait me redonner le permis C. Je n'y croyais pas. Puis, une autre lettre est arrivée, disant le contraire. J'avais dix jours pour quitter le pays.»

*Maria, Chilienne*

**Citations tirées de: Boroni (S.), Dolivo (J.-M.) et Rosende (B.), Voies clandestines, Lausanne: Editions d'En bas, 2003, 147 p.**